

Section 5

Matière condensée : organisation et dynamique

Motion

Evaluation des demandes de délégations

La section 05, réunie en session de printemps demande instamment à la direction du CNRS que soit révisé le calendrier d'examen des demandes de délégation des enseignants-chercheurs. La section a eu, cette année, moins de 10 jours pour examiner les dossiers ce qui lui a, en outre, interdit toute concertation ou discussion collective des dossiers.

Au-delà du calendrier, la section 05 s'inquiète des modalités d'examen des demandes. L'attribution des volants de délégations aux Directeurs Scientifiques Référents, charge à eux d'en proposer la répartition au sein de grands « sites » identifiés par le CNRS, ne suffit pas à garantir la qualité scientifique des projets retenus. Il nous semble difficile que l'interclassement des demandes issues de secteurs disciplinaires très variés laisse à la qualité scientifique des dossiers la place prééminente qui doit lui être dévolue. La section 05 demande expressément que le rôle des sections dans les décisions finalement prises par les DSR soit clarifié.

De plus nous souhaitons que soit présenté aux sections un bilan des campagnes de demandes de délégations.

Enfin, il nous semble qu'évaluer toutes les demandes des chercheurs des laboratoires dont la section 05 est section principale de rattachement ne garantit pas la meilleure évaluation possible. Nous demandons à examiner les demandes des enseignants-chercheurs dont l'activité relève des thématiques de la section, indépendamment des sections de rattachement de leur laboratoire.

Elisabeth LEMAIRE
Présidente de la section 5

Motion adoptée le 7 juin 2013

NBR votants : 21 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

M. Alain Fuchs, président du CNRS

M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science du CNRS

Madame Michèle Saumon, Secrétaire Générale du Comité National

M. Jean-François Pinton, directeur de l'INP

M. Giancarlo Faini, directeur scientifique adjoint à l'INP